



Le Réseau Education sans Frontières (RESF13) soutient sans réserve l'action solidaire menée par les enseignant.e.s des écoles primaires, des parents d'élèves qui organisent une distribution alimentaire devant leurs établissements scolaires.

Sur le fronton des écoles, la devise de la République rappelle les droits et devoirs de chacun.

Liberté d'aider, d'agir, égalité pour permettre au maximum de pouvoir se nourrir, fraternité c'est l'acte de la solidarité, de la main tendue.

« Dans le but d'atténuer les disparités sociales et économiques et de favoriser la scolarisation et la poursuite d'études , l'état suscite la solidarité scolaire et la solidarité nationale et développe l'action sociale au sein des établissements scolaires avec la participation des collectivités locales et des secteurs concernés ». (art 96 Loi d'orientation de l'éducation nationale)

C'est ce que parents, enseignant.e.s inculquent aux enfants ; et l'école est le lieu privilégié de rencontre avec les familles, un repère dans cette période difficile, un havre de paix pour quelques minutes pour ces familles durement touchées, un lieu qui rassure.

RESF a toujours défendu la sanctuarisation de l'école. Le réseau réitère son soutien aux enseignant.e.s de tous les établissements scolaires qui en plus des cours, des suivis scolaires de leurs élèves se préoccupent de leur santé par l'ouverture de cagnottes solidaires. Les pouvoirs publics ont mis plus de 3 semaines à mettre en place une "cellule de crise" et commencer à donner des repas et n'ont pas su anticiper ce que cette crise sanitaire aurait comme conséquences dans la vie quotidienne, notamment sur les plus pauvres, les plus démunis.

Par ailleurs, RESF13 dénonce l'attitude belliqueuse de la police dans l'après midi du 10 avril contre des militants de l'association El Manba, pendant une distribution de nourriture, il s'indigne des menaces dites. Il soutient sans équivoque l'action de cette association qui oeuvre avec d'autres pour que les migrants soient considérés comme des personnes à part entière et ne soient pas les laissés pour compte face à une politique exclusive. Dans ce sens RESF13 se réjouit que des députés et élus demandent, à l'instar de ce qu'à fait le Portugal, la régularisation temporaire des immigrés en attente de titre de séjour, mesure exceptionnelle pour les protéger du Covid-19 en leur permettant ainsi l'accès aux soins et aux aides financières.

Marseille le 11 avril 2020